Vie Syndicale
..... page 3

Luttes
..... page 6

Actualites
..... page 9

retrouvez aussi :

l'édito ..... page 2
Hommage ..... page 11
Agenda ..... page 11
IDHS 82 ..... page 12

a GiR

bimestriel de l'UD CGT du Tarn-et-Garonne

prix : 0,15 €

numéro **250**

janvier - février 2018

Des services publics pour un projet de société

Au nom de l'UD CGT du Tarn et Garonne, nous vous souhaitons, une bonne année pour vous, vos familles et vos proches, pleine de bonheur, de fraternité et de santé.

Une année pleine de luttes et de victoires pour le progrès social, pour l'emploi, pour des services publics de qualité, qui répondent aux besoins des populations, pour des salaires qui permettent de vivre dignement de notre travail.

Pour la paix dans le monde et la fin des conflits armés, dont les civils paient à chaque fois l'addition dans l'intérêt géopolitique et stratégique des états au service du capital. Aujourd'hui, le contexte de libéralisation s'accompagne de déréglementations et de réformes générales des politiques publiques. Ces réformes vont à l'encontre de la réponse aux besoins des populations. Les politiques d'austérité privent les services publics des moyens de financement nécessaires. Le service public est un choix de société. La CGT porte une conception du service public comme fondement d'une société démocratique et solidaire. Ainsi le 6 décembre prochain, les fonctionnaires vont élire leurs représentants. C'est dans ce cadre que la CGT 82 lance la campagne pour les élections de la fonction publique. Une campagne, qui va se poursuivre tout au long de cette année, auprès des fonctionnaires et salariés de la fonction publique, mais aussi auprès des usagers pour la défense des services publics. Le collectif services publics du 82, et la direction de l'UD vont informer et échanger avec les camarades, pour le lancement de la campagne et ainsi mettre la CGT en route pour la victoire ! Nous évoquerons la présence des services publics partout sur le territoire, mais aussi la question de l'égalité d'accès et de traitement des usagers. Nous restons opposés aux différentes réformes et sommes inquiets tant sur le déficit de démocratie que sur la perte d'une réponse adaptée aux besoins de la population. Plusieurs rendez-vous et temps forts jalonneront cette campagne de la CGT 82, elle nécessite une construction permanente entre les élus, les entreprises, les salariés et les usagers. Pour la CGT, la qualité et l'impartialité du service public sont les conditions de l'égalité et de la démocratie. C'est pourquoi les politiques locales, nationales et européennes doivent être cohérentes et complémentaires. Il n'est plus possible de subordonner tous les choix, sans identifier toutes les conséquences, aux questions économiques, aux lois du marché et aux services des tout-puissants. Il n'est plus possible d'accepter que, faute de moyens, notre école ou notre système de soins ne traite pas tous les citoyens à égalité. Les mobilisations, la lutte peuvent inverser les choix qui sont faits de sacrifier les peuples, les travailleurs au profit du capital. En France, nous sommes dans un contexte politique où le rôle du syndicalisme est majeur, dans un moment où les

conséquences des choix politiques accentuent des pertes de repères et de valeurs. Dans un moment où les organisations syndicales sont divisées, où les salariés subissent un recul social de grande ampleur, il est de notre responsabilité en tant qu'organisation syndicale, d'informer largement l'ensemble des salariés et de travailler les convergences de mobilisation et l'unité des salariés. Nous appelons l'ensemble des syndicats à agir à partir de chaque préoccupation des salariés, à partir des politiques d'austérité imposées, de chaque dossier, en convergence pour protester fortement contre la régression sociale généralisée. Nous devons, plus que jamais, faire connaître nos exigences sociales, faire connaître nos revendications et nos propositions alternatives, le plus largement possible avec tous ceux qui combattent les logiques d'austérité.

Il en va de notre responsabilité, de nous élever contre les projets néfastes contre les travailleurs, contre l'emploi, contre les fermetures massives de nos industries, impactant l'ensemble de nos services publics de proximité. Les dangers dans ce département sont réels. L'attaque est globale et violente, elle mérite une réponse à la hauteur, qui passe par des mobilisations massives pour l'intérêt des salariés.

Au niveau des mobilisations, la riposte s'organise dans toutes les professions qui doivent s'ajouter au mécontentement actuel, chez les cheminots, à la poste, à la pénitentiaire !

Je veux réaffirmer que la CGT, ce sont des hommes et des femmes qui militent très souvent, après leurs heures de travail, souvent très tard, dans les syndicats pour l'intérêt des salariés.

Ensemble, unis et déterminés nous sommes une force que nos ennemis de classe ne peuvent faire disparaître. En route pour les élections professionnelles de la fonction publique et des services publics.

Nous sommes la CGT, vive la CGT, ses militants et vive la justice sociale. Bonne et heureuse année 2018 !

Lina Desanti

La CGT connectée… Bonne nouvelle

L'orientation que nous avons pris ensemble lors de notre dernier Congrès de développer notre présence sur les réseaux sociaux a été tenu avec la création et la publication en ce début d'année 2018 du site internet de l'UD CGT 82.

Notre site est hébergé par la plateforme « référence syndicale » crée par l'UGICT qui a su développé un système très simple d'accès et d'utilisation.

L'adresse : **http://ud82.reference-syndicale.fr/**

Ce site est un outil collectif par excellence qui servira à renforcer les liens entre l'ensemble des syndiqués et syndicats de notre organisation.

Il permettra de diffuser et mettre en partage les expériences, les expressions de chacun des syndicats qui composent l'UD et des supports d'analyse et d'impulsion revendicative, permettant d'expliquer et de débattre des propositions et réflexions.

Ce nouvel outil, qui est mis à disposition des syndicats, devra être régulièrement alimenté par les actualités (luttes, mobilisations, analyses…).

Dans un contexte général où les moyens d'informations sont monopolisés par le grand patronat, il est important que nous nous appropriions l'ensemble des moyens de communication (même s'il est surtout vital de ne pas oublier que la communication la plus efficace reste la rencontre « physique » des militants avec leurs collègues).

Le Collectif Communication de l'UD CGT 82.

2018 : renouvellement des conseillers prud'hommes de Montauban

Suite à la suppression des élections pour cause de désaffection du scrutin prud'homal et de coût, la désignation des nouveaux conseiller a été faite sur la base de la représentativité mesurée lors des scrutins des chambres d'agriculture, des très petites entreprises (TPE) et des élections professionnelles des comité d'entreprises, à défaut, des délégués du personnel.

La mesure de cette représentativité s'est terminée en avril 2017. Donc, dans notre département, la CGT représente 35 % des suffrages valablement exprimés (SVE). En 2008, dernières élections pour les prud'hommes, elle représentait 40,40 % des SVE.

Au Conseil de Prud'hommes de Montauban, jusqu'au 31 décembre 2017, la CGT comptait 50 % des sièges du collège salarié. Aujourd'hui, 33 %. Elle a perdue le siège qu'elle avait à la section Endrament, comme FO, au profit de la CFTC et de la CGC. Notre organisation a aussi perdu 1 siège à la section Agriculture, 2 à la section Commerce, et vont à la CFTC qui rentre pour la première fois dans notre Conseil. Notre organisation conserve 4 sièges en Industrie, 2 en Activités Diverses, 1 Commerce et 1 en Agriculture.

Les conseillers prud'hommes du mandat 2018/2021 sont :

Pour la Section Industrie :

- Josiane ROUDES,
  entreprise AUTOMEOM à Moissac,
- Marie-Pierre CARBONNIER,
  entreprise CODEVIA (groupe BIGARD) à Caussade,
- Jérôme BARAONA,
  imprimerie TECNI-PRINT à Montauban,
- Serge DAURE
  société APEM à Montpezat.

Pour la Section Commerce :

- Nadia BLILITA *de la Poste à Montauban.*

Pour la Section Agriculture :

- Jean-Luc MONTEILS *de la MSA à Montauban.*

Pour la Section Activités Diverses :

- Emilie TINARD, *Privée d'Emploi de Saint-Nauphary*
- Christian CORDIER d'APIM, *Foyer du BARRADIS à Lavit de Lomagne.*

La CGT conserve également la présidence du Conseil. Les présidences et vice-présidences des sections Industrie, Commerce et Activités diverses.

Depuis la réforme de 2015, les affaires enregistrées ont chuté de quasiment 50 %. Entre août 2016 date d'entrée de la nouvelle requête de 6 pages, et décembre 2016, moins 20 % d'affaires en moins.

Depuis des décennies, la justice du travail dérange le grand patronat et les gouvernements successifs qui utilise allégrement des arguments trompeurs tels que : *« le scrutin prudhommal coute trop cher, la participation est trop faible »*, alors que d'autres scrutins viennent de démontrer le peu d'intérêts qu'ils suscitent. Vouloir également faire croire qu'avec la barémisation des dommages et intérêts, qu'une fois l'embauche *« sécurisée »* par une débauche facilitée, les entreprises allaient recruter à tour de bras.

C'est argument avait déjà été utilisé en 1986 par le père Gattaz, pour obtenir de Chirac, alors premier ministre, la suppression administrative de licenciement *« supprimez cette mesure et nous créerons 1 million d'emplois »*. Cela nous vous rappelle-rien ?... décidément l'histoire se répète.

Toutes ces attaques, parfois contraires au droit international et au préjudice exclusif des salariés, vont créer un déséquilibre important dans les entreprises, et le climat y sera nécessairement détérioré. Sans contre-pouvoir, les salariés vont être malmenés et il n'est pas certain que l'entreprise en sorte gagnante. On peut aussi légitimement se demander comment vont réagir les salariés victimes d'employeurs peu

scrupuleux ou d'injustices et qui n'auront désormais plus la possibilité d'obtenir une juste réparation par la voie judiciaire.
Il n'est pas certain que ceux qui se réjouissent aujourd'hui de ces mesures rétrogrades qui nous ramènent au début du XXe siècle soient les gagnants de demain.
Pour la CGT, l'objectif est de mener la lutte pour empêcher la mise en œuvre des ordonnances dans les entreprises et, au sein des prud'hommes, de continuer à se battre pour une juste réparation des salariés.

Serge Daure.

La formation, enjeu majeur de notre organisation syndicale

En 2017, ce sont plus de 170 camarades qui ont été formés au travers de 20 formations et 61 jours de stages au total. Des camarades que nous espérons mieux armés pour leurs pratiques syndicales au quotidien et, bien sûr, enrichis sur un plan personnel.

Notre Union Départementale a réaffirmé au cours de son dernier Congrès l'importance que nous devons tous accorder à cet acte d'engagement militant. Néanmoins, nous ne disposons pas d'un budget qui nous permette de faire n'importe quoi, c'est pour cela que nous optons en quasi totalité pour le choix de salles mises à disposition gratuitement. Pour autant, cela n'enlève rien au contenu des dites formations qui sont dispensées par un groupe de formateurs qui ne demande qu'à s'étoffer.
Le plan de formation 2018 a été validé au cours de notre dernière Commission Exécutive du 30 novembre et a été transmis à nos syndicats. Vous pouvez par ailleurs le demander à notre secrétariat.
Rendez-vous donc en 2018 pour une nouvelle année riche en culture syndicale !

PierreBONNET

Responsable de la Formation Syndicale UD 82

La Santé en lutte

Le personnel du Centre hospitalier de Castelsarrasin Moissac subit des conditions de travail qui se dégradent de plus en plus, induisant des difficultés dans l'accompagnement des résidents et la prise en charge des patients hospitalisés.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale voté par le gouvernement ne va faire qu'aggraver la situation pour les personnels, les résidents et les patients de nos établissements.

Dans les EHPAD, les résultats du PATHOS ne reflètent pas la réalité vécue par les soignants sur le terrain, d'autant plus que les dotations sont en baisse constantes.

Les personnels des EHPAD ont tous été formés à la « bientraitance », seulement les conditions ne sont pas réunies pour mettre en application ce beau concept ! Nous demandons l'octroie des moyens, des ambitions que l'on nous impose !

A l'hôpital, la situation n'est guère mieux, le gouvernement ayant annoncé la suppression de 120000 postes dans l'ensemble des trois fonctions publiques. N'en doutons pas, notre hôpital ne sera pas épargné !

Les salariés du CHI Castel-Moissac, refusent d'être les complices d'une maltraitance institutionnelle !

C'est pourquoi le mardi 12 décembre à l'appel des syndicats CGT et FO, nous avons envahi le comité technique d'établissement où nous avons remis notre pétition, pour laquelle nous avons recueillis 213 signatures, puis nous avons exposé nos revendications. Les salariés ont également pu s'exprimer, pour exemple, Cathy, une aide-soignante qui travaille la nuit a souhaité témoigner de son expérience :

« Mesdames, Messieurs,

Depuis l'arrivée de la Maison de Retraite de Castelsarrasin en face des tulipes (bâtiment au bord du canal), 1 poste de nuit d'aide-soignante a été supprimé, ce qui a entraîné un glissement de charge de travail sur le personnel de jour qui était déjà assez lourde vu l'architecture du bâtiment sur 3 étages avec ascenseur.

L'aide soignante de nuit, se retrouve seule pour quarante résidents, avec l'aide-soignante des hortensias qui vient en fin de nuit pour les changes les plus difficiles.

Sur ce site, trois aides-soignantes assurent l'accompagnement de 105 résidents la nuit.

Comment pouvons-nous dans ces conditions être à l'écoute des résidents et faire une bonne prise en charge ? En effet, le travail de nuit, ce n'est pas seulement faire des changes et répondre aux sonnettes, c'est aussi écouter, apaiser les angoisses, veiller à un bon sommeil et assurer les urgences.

Je tiens à vous signaler que lors de l'absence d'un agent de nuit, c'est aux grains dorés que la situation se dégrade, elles se retrouvent à quatre agents pour 135 résidents. C'est un établissement composés de trois services Alzheimer donc des services qui demandent une attention importante et beaucoup de patience.

Ce sont des services très lourds.

Depuis trente deux ans que je travaille en milieu

hospitalier, je vois nos conditions de travail se dégrader et le temps passé auprès des résidents se réduit.
Le personnel est épuisé et perd sa motivation.
Comment pouvons-nous dans ces conditions parler de qualité ?
Mesdames, Messieurs, j'espère juste que si un jour, moi, vous, nous nous trouvons à la place des résidents, on aura en face de nous une aide-soignante qui sera à l'écoute de nos attentes et qui disposera d'un peu de temps.
Je comprends très bien les problèmes financiers de fonctionnement de l'hôpital mais n'oublions pas que ce sont des personnes âgées dépendantes que nous accompagnons au quotidien.
J'espère avoir touché un peu de votre sensibilité et de votre humanité pour améliorer les problèmes auxquels nous sommes confrontés au quotidien.
Merci pour votre écoute. »

Parallèlement, Au centre hospitalier de Montauban, ce même jour, les salariés ont aussi envahi le CTE de leur établissement pour dénoncer la privatisation des cuisines et du nettoyage, la casse de l'hôpital public, le mal-être des agents.

De Carvalho Sandrine

Mobilisation à La Poste et victoire sur le travail du dimanche!

A l'appel de la CGT, Sud et FO les postiers des bureaux de poste se sont fortement mobilisés le 23 janvier contre des réorganisations qui suppriment des emplois avec une charge de travail qui explose, un accueil des usagers dégradé et un service public de proximité sacrifié sur l'autel de la rentabilité.
Un rassemblement des usagers et postiers était organisé devant l'hôtel Villenouvelle où avait lieu la grande « messe » annuelle de la direction régionale sur le développement commercial. Les usagers et Postiers ont demandé à La Poste de répondre à ses incohérences car d'un côté, elle veut vendre des services, développer certaines activités, moderniser La Poste et de l'autre elle précarise toujours plus. Elle ne reconnaît pas les qualifications des agents et néglige la qualité de service. Il ne s'agit pas d'évoquer le mot « start-up » dans toutes ses communications pour être moderne. Non, la modernité c'est bien le progrès social avec des conditions de travail et des salaires qui permettent de vivre décemment et d'envisager l'avenir sereinement, la modernité, c'est également le service public, l'égalité de traitement pour tous où que l'on habite sur le territoire. La modernité, c'est bien la défense de l'intérêt général contre les intérêts particuliers.
Cette action a permis aux postiers de s'affûter pour les combats à venir sur le département tant aux guichets que dans les services courrier dans lesquels des réorganisations identiques se profilent avec l'annonce de destruction d'emplois et du métier de facteur, la fermeture de centres.
A n'en pas douter, la conjugaison de la récente victoire syndicale départementale sur le travail du dimanche à La Poste et cette mobilisation aura motivé les postiers à amplifier la lutte et converger ensemble pour de nouvelles victoires.

Syndicat CGT FAPT 82

Mobilisation historique à la pénitentiaire

**Les personnels pénitentiaires subissent insécurité et mal être au travail.
La surpopulation carcérale génère aussi pour les détenues et détenus des conditions de détention indignes de notre époque et renforce considérablement les difficultés.**

A la suite d'incidents graves, à la prison de Montauban, comme partout en France les agents sont entrés en lutte pour leur sécurité et leur droit depuis le 12 janvier. Une lutte digne et courageuse face aux réponses des forces de l'ordre et les menaces de sanctions de l'administration. Leur détermination était toujours intacte après 14 jours de conflit. A l'heure ou nous écrivons ces lignes, le syndicat majoritaire UFAP signait un accord pour la création sur 4 ans de 1 100 emplois (1 800 emplois vacants à ce jour), de timides mesures salariales ainsi que sur les conditions de travail. La désillusion a été grande pour une très grande majorité des personnels avec la signature du relevé de conclusion par l'UFAP. Des agents trahis par ce syndicat qui estiment ces mesures insuffisantes pour garantir des conditions de détention dignes, la sécurité des agents et améliorer réellement les conditions de travail. La CGT appelle donc les agents à maintenir la pression pour obtenir satisfaction dans leurs revendications ainsi que pour l'urgente nécessité d'abroger l'interdiction du droit de gréve lié à leur statut spécial.

Pôle Emploi

la protection sociale, le service public, les chômeurs et les agents dans la tempête

Pôle emploi, fusion de l'ANPE et de l'Assedic, a été créé en 2008, dans le contexte de la RGPP. L'objectif était clair : casser le service public de l'emploi et démanteler le régime d'assurance chômage.
Le gouvernement Macron est bien parti pour parachever l'œuvre de destruction portée par les gouvernements précédents.
Des 2018, des postes seront supprimés à Pôle emploi (297 ETP (équivalents temps pleins) au niveau national), et ce n'est qu'un début, car la baisse de 4 milliards d'euros du budget du ministère du travail pour la période 2018-2022 aura obligatoirement des impacts ultérieurs… Régionalisation ? Externalisation ? Rien n'est tranché, mais les deux hypothèses sont probables pour l'opérateur Pôle emploi…
Autre point sombre à l'horizon : les conséquences, dès le 1er janvier de cette année, du transfert des cotisations salariales d'assurance chômage vers la CSG… entraînant une baisse des recettes de l'UNEDIC, UNEDIC qui contribue à hauteur de 63 % au budget de Pôle emploi…

Moins d'agents, moins de droits, plus de contrôles et plus de dématérialisation

2018 est donc une année à risque pour les demandeurs d'emploi :

- **La négociation sur l'assurance chômage,** cadrée par le gouvernement a démarré le 11 janvier : ouverture des allocations aux démissionnaires et aux indépendants, contrôle accru des chômeurs… les promesses de campagne de Macron risquent d'avoir du mal à passer dans la réalité sans entraîner des droits au rabais pour tous et une stigmatisation accrue des privés d'emploi, soupçonnés de fraude et de fainéantise (voir les déclarations des

ténors de droite ou d'« en marche » sur le sujet). Concernant l'indemnisation, avec la disparition des cotisations salariales depuis le 1er janvier, on change de fait de modèle : d'une assurance sociale contre le risque « chômage », à laquelle employeurs et salariés cotisent, on va glisser vers une prise en charge de type assistanat, financée par l'impôt (CSG)…Ce qui n'est pas la même chose en terme de droits et de protection des privés d'emploi.

- **Le gouvernement, dans le cadre d' « Action publique 2022 » veut promouvoir la « relation de confiance »** entre usagers et services publics… A Pôle emploi, ce qui est annoncé, c'est un renforcement du contrôle de l'effectivité des démarches de recherche d'emploi, et des sanctions en direction des « fraudeurs »…Drôle de paradoxe, la relation de confiance, ce n'est pas pour les usagers du service public de l' emploi… considérés de fait comme des citoyens de s econde zone.

- **La poursuite du « tout numérique » :** inscription, suivi, demande de renseignements ou de conseils, dépôt de la demande d'allocation… tout se passe via le net à Pôle emploi, et les privés d'emploi, quoi qu'en disent les « enquêtes de satisfaction » (qui sont réalisées… sur internet), ne sont pas tous « connectés », et « satisfaits » de la déshumanisation engendrée par les NTIC… Quant aux agents, la prévalence de la « machine » et d'internet sur la relation à l'usager est source de stress et de perte de sens.

La CGT Pôle emploi revendique, pour les privés d'emploi :

- des agences Pôle emploi de proximité, en libre accès, en capacité de les recevoir toute la journée, avec ou sans RV, quel que soit le motif (indemnisation, recherche d'offres, orientation, formation)
- le libre choix du canal d'inscription et de contact (entretien physique ou téléphonique, internet)
- l'arrêt du contrôle de la recherche d'emploi qui stigmatise et culpabilise, et l'arrêt des radiations-sanctions.
- un revenu de remplacement décent, issu des cotisations socialisées et à hauteur de 80 % du dernier salaire
- un accompagnement répondant aux besoins et aux souhaits des personnes, et la prise en charge des frais de recherche d'emploi
- un droit à la formation qualifiante.

Syndicat CGT Pôle Emploi 82

Réponse à M. MACRON et ses 1000 maisons de santé

En Tarn-et-Garonne comme dans de nombreux départements, nous manquons de médecins et le maillage du territoire n'est pas équitable.

Depuis 1980, le « garrot » de 1re année de médecine (qui détermine le nombre de nouveaux médecins annuellement nécessaire pour la France) est fixé aux environs de 8000. Cela ne suffit pas à combler le nombre élevé de départs à la retraite et ne répond pas aux besoins de santé de la population.

En Tarn et Garonne, en milieu rural mais aussi urbain nous connaissons une situation de crise qui découle de ces raisons et de quelques autres : Fuite des médecins vers une pratique libérale rapportant davantage de revenus et rapidement : chirurgie esthétique, implants dentaires et de nombreux cas où le médecin fort de ses études devient un expert aux services des assurances ou autres…

La réponse de nos élus locaux ! La pénurie étant là, ceux qui l'ont mise en place (vote de nos députés depuis 40 ans) font face à ces déserts médicaux et élaborent des stratégies de replâtrage : les maisons de santé !

6 maisons de santé ont été créées, 1 en projet, 1 qui démarre. Le financement de leur construction et de leur fonctionnement incombe aux communes, département et conseil régional. Inquiétude : la taxe d'habitation va être supprimée comment les mairies feront-elles face à ces dépenses croissantes ?

Ces maisons de santé sont composées en totalité de médecins libéraux qui peuvent demander des dépassements d'honoraires.

Les professionnels de santé s'installent sans obligation de durée. Sur 1/5e du territoire (considérés comme sous dotés) leur rémunération n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu pendant 5 ans. A cela s'ajoute diverses aides provenant des communes, de la sécurité sociale et de l'agence régionale de santé.

Brigitte Rabier
membre du Collectif Santé en Péril 82

Olivier PEROTIN trop tôt disparu…

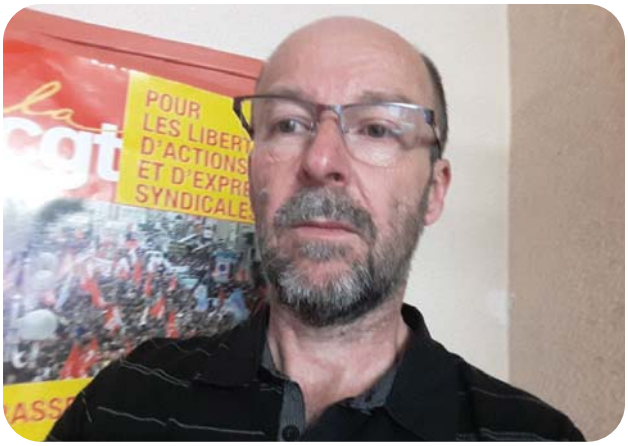

Olivier était au syndicat de la FAPT membre de la CE et ancien trésorier. Il vient de nous quitter après avoir combattu courageusement la maladie. Il avait 54 ans.

Dans la vie en tant que collègue ou militant, Olivier a toujours fait preuve de grandes qualités humaines, d'écoute, de gentillesse et d'empathie. Très impliqué dans notre syndicat, il donnait sans cesse de sa personne afin que tous les militants soient dans les meilleures dispositions pour leur activité syndicale. Également guidé par une grande spiritualité, il pratiquait le shiatsu afin de soulager la douleur des personnes. Fidèle à ses origines paysannes de la Meuse, il était très soucieux du devenir de la planète. Un camarade dont les qualités humaines étaient appréciées de tous.

Toutes nos pensées vont à Edith, son épouse (ancienne secrétaire départementale de notre syndicat) ainsi qu'à Baptiste et Bastien, leurs deux enfants.

Le syndicat CGT FAPT 82

Louis VIANNET

Louis Viannet, Secrétaire général de la CGT de 1992 à 1999, nous a quitté le 22 octobre 2017. C'est une perte immense pour notre pays et pour notre organisation.

Louis était un homme et un dirigeant toujours à l'écoute des autres, connu pour sa grande ouverture d'esprit et porteur d'une vraie vision sur les évolutions de la société.

Jeune militant au sein des PTT, chacun s'accorde à reconnaitre sa pugnacité revendicative et sa proximité permanente avec ses collègues. Après avoir occupé diverses responsabilités jusqu'au plus haut niveau de sa fédération, il intègre le bureau confédéral de la CGT en 1982 au congrès de Lille. A cette occasion, il est remarqué pour son intervention condamnant le tournant de la rigueur annoncée par Pierre Mauroy, le premier ministre de François Mitterrand.

En 1992, lorsqu'il est élu secrétaire général de la CGT dans une France marquée par le chômage de masse, la casse industrielle et l'effondrement d'un monde bipolaire, il s'attèle avec conviction et clairvoyance à travailler à l'indépendance de la CGT tout en impulsant son ouverture vers la diversité du monde du travail.

Il est très présent dans le mouvement social de 1995 où il œuvre pour un « syndicalisme rassemblé » persuadé que l'unité syndicale est nécessaire pour redonner espoir et confiance aux salariés et à l'ensemble du monde du travail.

Il milite également avec succès pour que la CGT trouve sa place dans le syndicalisme européen.

Après avoir quitté ses mandats, Louis n'a jamais cessé d'être présent aux côtés des militants et dirigeants de la CGT avec l'humilité et la réserve qui le caractérisait.

Louis aura profondément marqué la CGT durant les années où il y a occupé des responsabilités, faisant en sorte que notre organisation évolue face aux réalités du monde du travail tout en restant fidèle aux valeurs émancipatrices fondatrices de la CGT.

Adieu Loulou, Adieu l'ami, Adieu camarade !

Agenda

Jeudi 8 mars à 18 h 30
salle des fêtes de Villebrumier

Mai 68
par les filles du collectif culture CGT 82

Depuis 2013, à l'occasion du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la commission culture rend hommage à toutes les femmes, opprimées, émigrées, pionnières, battantes. Oubliées ou dans la lumière… Cette année, les filles ne vont pas déroger à la coutume et anniversaire oblige, le spectacle aura pour thème les événements de mai 68 mais vus du côté des femmes.

Merci à Aline Lopez pour toutes les années qu'elle a consacré à cette commission, aujourd'hui Aline a souhaité faire autre chose. L'UD CGT du 82, la commission culture lui souhaitent pleine réussite dans ces autres mandats !

Valérie, nouvelle recrue, Sophie, Françoise, Joce, venue renforcer la troupe après quelques mois d'absence, sans oublier Vanessa, metteur en scène, vous attendent nombreuses et nombreux.

Françoise Gouin
membre de la Commission Culture CGT 82

Vendredi 23 mars 2018
de 16 h 00 à 20 h 00
Maison du peuple de Montauban – Salle Sellier

Colloque Louis Escudié : « La participation des chrétiens à la lutte du mouvement ouvrier en Tarn et Garonne. »

Une Table ronde avec la participation de Gérard Gomila, Antoine Lopez, André Greder, Marie-Emilie Bardy et Serge Daure. Une conférence d'Albert Rouet, archevêque émérite de Poitiers, bon connaisseur de l'histoire sociale de cette période et qui a toujours été proche des prêtres-ouvriers. Durant les 30 années (1970 – 2000) où il a milité à l'Union Départementale CGT, Louis Escudié, qui fut le 1er prêtre ouvrier de Tarn et Garonne, a profondément marqué cette génération de militantes et militants qui l'ont côtoyé. Il aurait eu 100 ans en 2018; à cette occasion l'IDHS 82, en partenariat avec l'Action Catholique Ouvrière (ACO) souhaite revisiter cette période durant laquelle, comme lui, nombre de chrétiens ont adhéré et milité dans le syndicalisme et notamment à la CGT.

Mai 68

Cette année 2018 sera marquée par la commémoration de plusieurs événements sociaux que l'IDHS 82 tient non seulement à marquer mais pour lequel notre Institut voudrait donner du sens pour l'avenir.

Le cinquantième anniversaire de mai 1968.

La plupart des militants d'aujourd'hui, à l'exception des retraités, ne l'ont pas vécu. Il ne s'agit pas d'idéaliser ou d'en faire un récit « d'ancien combattant » pour ceux qui en ont été acteurs, mais de regarder avec lucidité comment un mouvement social de cette ampleur a pu se développer et de quelle manière la CGT a permis de le traduire en avancées sociales inédites.

La fin de la « grande guerre ».

Après 4 années d'horreurs et 1,3 million de morts, l'armistice est signée le 11 novembre 1918. La toute jeune CGT, à la suite de Jean Jaurès s'était d'abord opposée au déclenchement de ce conflit mais avait rapidement cédé en acceptant « l'Union sacrée ». Nous souhaitons aborder cet anniversaire par le rôle des femmes qui ont permis au pays de continuer à produire. Nous le verrons à travers 2 exemples locaux: la chapellerie à Caussade et l'Usine Métallurgique de Castelsarrasin.

Le travail sur les archives syndicales

En 2017, Guy Jammes a mené une étude sur le MOULIN DE SALIENS de Reyniès « l'usine de la mort », grâce aux éléments recueillis auprès de Georges Abeilhou qui en fut le délégué syndical pendant une trentaine d'années. Cette année c'est Jean-Louis Franceries – dont le père fut président des Prud'hommes de 1951 à 1967 – qui a entrepris d'éplucher les archives syndicales de l'ex TARGA de Moissac (aujourd'hui AUTONEUM). Il convient de saluer au passage le souci de conservation de ces archives par Gilbert Durrens qui a décidé de les confier à notre Institut. Dans un proche avenir, nous souhaitons nous atteler à celles des Ets Delmas-Luminaires et Bouyer qui furent les 2 entreprises phares de Montauban durant un demi-siècle.

Louis Escudié

Enfin l'évocation d'un militant qui a marqué notre Union Départementale et qui aurait eu cent ans cette année: LOUIS ESCUDIÉ décédé en 2000.
Un colloque va lui être consacré le 23 mars prochain à la maison du Peuple (Voir Agenda). Avec lui, nous allons débuter une série d'initiatives à venir sur les militants qui ont contribué à faire vivre le mouvement syndical du Tarn-et-Garonne depuis 1945. C'est le cas des Secrétaires Généraux successifs: Raymond Matayron, Marcel Guiche, Lucien Meuillerat, Roger Lafabrie, Pierre Pradel, qui ont permis à la CGT du Tarn-et-Garonne d'occuper une place centrale dans le paysage syndical de notre département.

L'AG de l'IRHS Midi-Pyrénées

L'Institut Départemental d'Histoire Sociale tiendra son A.G. le **vendredi 2 mars prochain**, l'occasion pour fêter ses 10 années d'existence. Dès à présent il est possible de renouveler l'adhésion. La cotisation fixée à 20 € comprend l'abonnement à la revue « Repères » éditée par l'Institut Régional (4 numéros par an).

Jean SALTAREL

tarn et garonne la cgt union départementale

"AGIR" • Mensuel de l'UD CGT 82
18 rue Michelet • 82 000 MONTAUBAN
Tél. 05 63 63 07 41 • Fax 05 63 20 11 34
mail: CGT-82@wanadoo.fr

Directrice de la Publication: *Lina DESANTI*
Bimestriel de l'Union Départementale CGT du Tarn-et-Garonne • prix: 0,15 €
ISSN 0987-2337 • Dépôt légal n° 127 • CPPA 0119 S 05636
Mise en page: *S. BELLIN - Comité Régional CGT Occitanie*